



Procès Verbal Conseil de Communauté Du 30 mars 2010

Membres présents : 20

Mmes Trindade (Cazals des Bayles), Verdier (Manses), Quillien (Mirepoix), De Bruyne (Régat), Roméra (Troye d'Ariège) ;

MM. Mascarenc (Aigues-Vives), Barthez (Belloc), Bertignac (Camon) Palmade (Dun), Delmas (Lagarde), Boulbes (Le Peyrat), Barrou (Léran), Cid (Mirepoix), Cibiel (Mirepoix), Rougé (Mirepoix), Michau (Moulin Neuf), Sanchez (Roumengoux), Audabram (St Julien de Gras Capou), Labadie (Ste Foi), Soula (Tourtrol).

Procurations : 1

M. Lazerges (St Quentin La Tour) donne procuration à M. Michau (Moulin Neuf)

Absents excusés : Mme Authier (Limbrassac), MM. Lopez (Malegoude), Terpant (Montbel), Bonnet (Pradettes).

Votes : 21

Le 30 mars 2010, à 20 heures 30, le Conseil de la Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Michau.

1- Approbation compte rendu

Le compte rendu de la séance du 9 février 2010 est approuvé.

2- Adhésion à l'association des maires et présidents de communautés de France et à l'association des maires et des élus de l'Ariège

L'adhésion de la communauté de Communes à l'AMF et AMA est décidée.

Pour : 21

3- Tarifs Centre de Loisirs Juniors

Les tarifs des sorties des vacances de pâques sont approuvés.

Pour : 21

4- Convention reprise des vieux papiers

Il est décidé de passer une convention avec les établissements Llau (nouvellement dénommée Sté SAICA Natur Sud) à Lorp Sentaraille pour la reprise des vieux papiers.

Pour : 21

5- Convention pour la gestion de l'accueil péri et extra scolaire à Léran

Il est décidé de reconduire la convention avec l'association Léranaise de Parents pour la gestion de l'accueil péri et extra scolaire à Léran. Une participation de 13 000 € est arrêtée pour la gestion de ces activités.

Pour : 21

6- Convention pour le reversement aux communes des charges enfance jeunesse et cyber base en 2009

Il est décidé de passer convention avec les communes concernées, afin de leur rembourser les charges qu'elles ont assumées en 2009 au titre de la compétence enfance-jeunesse et cyber base.

Mirepoix : 57 876, 96 €

Dun : 13 951,32 €

Léran : 19 042, 23 €

Moulin neuf : 690 €

Roumengoux : 153 €

Camon, St Quentin, Lagarde : 5 646,51 €

Troye d'ariège : 405, 81 €

Belloc : 1 017,29 €

Pour : 21

7- Convention avec la Communauté de Communes de la Vallée Moyenne de l'Hers

La signature d'une convention avec la Communauté de Communes de la Vallée Moyenne de l'Hers est décidée pour la participation de cet EPCI à l'animation territoriale, réalisée par la CC du Pays de Mirepoix et à l'édition des documents de promotion touristique réalisée en commun. La participation est fixée à 3 850 €, au titre de 2010 et 2 700 €, au titre de 2009.

Pour : 21

8- Convention avec la chambre des métiers de l'Ariège

Il est décidé de passer une convention avec la Chambre des Métiers de l'Ariège (CMA) pour la conduite, sur 6 mois, de l'ingénierie utile à la finalisation de la phase préalable de l'OMPCA et l'amorce de l'animation de la phase opérationnelle.

Pour : 21

9- Convention avec l'ADT pour l'élaboration du schéma directeur de développement touristique

La signature d'une convention avec l'Agence de Développement Touristique de l'Ariège (ADT) pour l'élaboration du schéma directeur de développement touristique du territoire est approuvée.

Pour : 21

10- Affaires concernant le personnel

Création d'un poste d'agent d'entretien

Un poste d'adjoint technique 2nd classe, 15h semaine, est ouvert pour une durée de 3 ans.

Fonction : entretien des locaux

Augmentation du temps de travail d'un poste d'agent d'entretien

Un poste d'adjoint technique 2nd classe existant, à 15h hebdomadaires, est modifié pour augmenter le temps de travail à 30 heures hebdomadaires.

Fonction : entretien des locaux

Pour : 21

11- Subventions et participations accordées

Association EISE

Une aide exceptionnelle de 33 600 € à l'association, pour la gestion des activités, est décidée dans le cadre d'une convention d'objectifs pour 2010.

Pour : 21

Office de Tourisme :

Il est décidé que la participation, versée à l'office de tourisme, soit augmentée de 9 200 € dans le cadre d'un avenant à la convention d'objectifs.

Pour : 21

Association familiale de Mirepoix (Crèche et RAM) :

Il est décidé d'augmenter la participation versée à l'association de 10 000 € dans le cadre d'un avenant à la convention pluriannuelle.

Pour : 21

Festival de la Marionnette

La participation à l'association Fil en trope pour l'activité 2010 est votée pour 12 000 € comprenant 11 000 € pour le Festival de la Marionnette et 1 000 € supplémentaires sur des actions conduites dans l'année.

Pour : 21

Subvention d'équipement à la Sté Reaero Composites

La participation au projet de développement de la **Sté Reaero composites** à Mirepoix pour 50 000 € est reconduite dans le cadre d'une convention.

Pour : 21

Regroupement d'assistantes maternelles

Une aide exceptionnelle au premier équipement de 2 500 € maximum est votée et sera versée après réalisation du projet.

Pour : 21

Pays des Pyrénées Cathares

Pour l'année 2010 les cotisations se répartissent et sont approuvées comme suit :

Volet territorial : 8 281,28 €

PAH : 10 415,39 €

Participation aux études : report de crédits de 2009 pour 7 964,20 €

Pour : 21

Maison de retraite

Une participation de 3 500 € pour le portage de repas à domicile est arrêtée.

Pour : 21

12- Demandes de subventions

FEDER pour Cyber base

Une participation de 50 % du montant des charges éligibles est sollicitée dans le cadre du FEDER pour l'animation de la cyber base.

OMPCA phase opérationnelle 1ere année

Le plan d'actions de la première tranche de la phase opérationnelle de l'OMPCA est arrêté et le plan de financement validé.

Demande de subvention pour le projet de signalétique PAH

Il est décidé de solliciter des co-financements pour la réalisation du projet de mise en place d'une signalétique d'interprétation patrimoniale.

Demande de subvention pour l'équipement informatique du réseau de lecture

Il est décidé de solliciter des co-financements pour la réalisation du projet de mise en place d'un nouvel outil de gestion informatique du réseau de lecture publique.

Pour : 21

13- Attribution de compensation de la Commune de Cazals des Bayles

A la suite de l'adhésion de la commune de Cazals des Bayles à la communauté de Communes, le montant de son attribution de compensation de la Taxe professionnelle est arrêté à 7 828,85€.

Pour : 21

14- Vote des Comptes Administratifs et comptes de gestion

Budget principal

Le compte administratif présenté par M. le Président et le compte de gestion du budget principal dressé par Mme le Percepteur sont approuvés.

| Exécution 2009 | Dépenses | Recettes | Résultats 2009 Exécution |
|----------------|---------------------|---------------------|-----------------------------|
| Fonctionnement | 2 903 738,02 | 3 405 914,48 | 502 176,46 |
| Investissement | 176 259,32 | 256 339,79 | 80 080,47 |
| | 3 079 997,34 | 3 662 254,27 | 582 256,93 |

| Résultats d'exécution du budget | | | | | |
|---------------------------------|-----------------|------------------|------------------------------|----------------|------------------------------|
| | Déficit 2008 | Excédent 2008 | Affectation des résultats | Résultats 2009 | Résultats de clôture 2009 |
| 002 - Fonctionnement | | 692 645,22 | 84 134,00 | 502 176,46 | 1 110 687,68 |
| 001 - Investissement | 84 133,57 | | | 80 080,47 | -4 053,10 |

Pour : 19

Compte Administratif et compte de gestion du Budget annexe des logements sociaux

Le compte administratif présenté par M. le Président et le compte de gestion du budget annexe des logements sociaux dressé par Mme le Percepteur sont approuvés.

| Exécution 2009 | Dépenses | Recettes | Résultats 2009 Exécution |
|----------------|------------------|------------------|-----------------------------|
| Fonctionnement | 7 083,78 | 11 145,87 | 4 062,09 |
| Investissement | 3 929,09 | 4 616,00 | 686,91 |
| | 11 012,87 | 15 761,87 | 4 749,00 |

| Résultats d'exécution du budget annexe | | | | | |
|--|-----------------|------------------|------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| | Déficit 2008 | Excédent 2008 | Affectation des résultats | Résultats 2009 | Résultats de clôture 2009 |
| 002 - Fonctionnement | | 5 476,24 | 4 616,00 | 4 062,09 | 4 922,33 |
| 001 - Investissement | 4 616,03 | | | 686,91 | -3 929,12 |

Pour : 19

Compte Administratif et compte de gestion du Budget annexe de la Zone d'activités de Mirepoix

Le compte administratif présenté par M. le Président et le compte de gestion du budget annexe de la Zone d'activités de Mirepoix dressé par Mme le Percepteur sont approuvés.

| Exécution 2009 | Dépenses | Recettes | Résultats 2009 Exécution |
|----------------|-------------|-------------|--------------------------|
| Fonctionnement | 0,00 | 0,45 | 0,45 |
| Investissement | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | 0,00 | 0,45 | 0,45 |

| Résultats d'exécution du budget annexe | | | | | |
|--|--------------|---------------|---------------------------|----------------|---------------------------|
| | Déficit 2008 | Excédent 2008 | Affectation des résultats | Résultats 2009 | Résultats de clôture 2009 |
| 002 - Fonctionnement | -15 732,39 | | | 0,45 | -15 731,94 |
| 001 - Investissement | | 50 444,41 | | 0,00 | 50 444,41 |

Pour : 19

Compte Administratif et compte de gestion du Budget annexe de l'opération d'immobilier d'entreprise

Le compte administratif présenté par M. le Président et le compte de gestion du budget annexe de l'opération d'immobilier d'entreprise dressé par Mme le Percepteur sont approuvés.

| Exécution 2008 | Dépenses | Recettes | Résultats 2009 Exécution |
|----------------|-------------------|-------------------|--------------------------|
| Fonctionnement | 0,00 | 265 965,44 | 265 965,44 |
| Investissement | 265 965,21 | 42 298,18 | -223 667,03 |
| | 265 965,21 | 308 263,62 | 42 298,41 |

| Résultats d'exécution du budget | | | | | |
|---------------------------------|--------------|---------------|---------------------------|----------------|---------------------------|
| | Déficit 2008 | Excédent 2008 | Affectation des résultats | Résultats 2009 | Résultats de clôture 2009 |
| 002 - Fonctionnement | 217 901,01 | | | 265 965,44 | 48 064,43 |
| 001 - Investissement | | 223 667,03 | | -223 667,03 | 0,00 |

Compte Administratif et compte de gestion du Budget annexe de la Zone d'activités du Rada

Le compte administratif présenté par M. le Président et le compte de gestion du budget annexe de la Zone d'activités du Rada dressé par Mme le Percepteur sont approuvés.

| Exécution 2009 | Dépenses | Recettes | Résultats 2009 Exécution |
|----------------|------------------|-----------------|-----------------------------|
| Fonctionnement | 30 746,64 | 74 340,00 | 43 593,36 |
| Investissement | 24 019,34 | 5 977,30 | -18 042,04 |
| | 54 765,98 | 5 977,30 | 25 551,32 |

| Résultats d'exécution du budget | | | | | |
|---------------------------------|-----------------|------------------|---------------------------------|-------------------|------------------------------|
| | Déficit 2008 | Excédent 2008 | Affectation des résultats | Résultats 2009 | Résultats de clôture 2009 |
| 002 - Fonctionnement | 739,00 | | | 43 593,36 | 42 854,36 |
| 001 - Investissement | 5 977,30 | | | -18 042,04 | -24 019,34 |

Pour : 19

15- Clôture des Budgets annexes et Reprise des résultats

Clôture des budgets annexes

Les budgets annexes des logements sociaux, de la ZA de Mirepoix et de l'opération d'immobilier d'entreprise sont clôturés. Les charges et recettes à venir sont intégrées au budget principal et les résultats repris en 2010.

Reprise des résultats au Budget Principal

Après la clôture des 3 budgets annexes, les résultats arrondis sont repris au budget principal comme suit :

Fonctionnement c /002 : excédent 1 147 943 €

Investissement c / 001 : excédent 42 462 €

Pour : 21

Reprise des résultats au budget annexe ZA du Rada

Les résultats à reprendre au budget annexe de la Zone d'Activités du Rada sont arrêtés comme suit :

| | | |
|-----------------------|----------|--------------|
| Fonctionnement c/ 002 | Excédent | 42 854,00 € |
| Investissement c/001 | Déficit | -24 019,00 € |

Pour : 21

16- Vote de la fiscalité

Vote des taux de Taxes additionnelles et CFE

Le conseil décide de retenir pour l'année 2010 les taux d'imposition suivants :

- cotisation foncière des entreprises : 19,59 %
- taxe d'habitation : 0,736 %
- taxe sur le foncier bâti : 1,29 %
- taxe foncier non bâti : 5,82 %

Pour : 21

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les taux de TEOM sont votés comme suit :

Le taux plein de référence de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2010 est voté à 10.50 % (taux identique à 2009), soit pour les zones à taux réduits :

- zone à taux réduit de 50 %, taux applicable de 5,25 %
- zone à taux réduit de 95%, taux applicable de 0, 53 %

La commune de Cazals des Bayles est intégrée dans la zone à taux plein soit un taux applicable 10, 50%

Pour : 21

17- Amortissement des biens

Durée d'amortissement des études

La durée d'amortissement pour les études inscrites en section d'investissement est arrêtée à 3 ans.

Amortissements 2010

L'amortissement de biens acquis pour 2010 se monte à une prévision totale arrondie à 94 700 €, inscrite au budget principal.

Pour : 21

18- Transfert des terrains du Rada du budget principal au budget annexe

Il est décidé que les terrains du Rada, achetés sur le budget principal, soient transférés au budget annexe concerné pour leur prix de revient soit : Terrains et frais : 150 547, 64 €.

Pour : 21

19- Vente du garage rue Vidal Lablache

Le conseil arrête le prix de cession à la mairie de Mirepoix des locaux intercommunaux, situés rue Vidal Lablache, pour la réalisation d'un projet municipal.

Pour : 21

20- Acquisition des anciens locaux de la DDE

Le Conseil intercommunal se prononce favorablement au projet d'acquisition des locaux de l'ancienne DDE à Mirepoix, au prix de 65 000 € et se positionne auprès de la municipalité pour cette transaction.

Pour : 21

21- Vote des budgets

Budget principal

Le budget principal 2010 est voté en section de fonctionnement par chapitre pour un total de 4 707 393 €, et par chapitre et opération en section d'investissement pour un total de 1 435 760 €

Pour : 21

Budget annexe de la zone d'activités du Rada

Le budget annexe 2010 de la ZA du Rada est voté par chapitre en section de fonctionnement pour 2 038 845 et 1 291 334 € d'investissement.

Pour : 21